

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

10 mars 2023

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10

N° 1511/2023

Objet :

**Proposition d'achat de
bois sur pieds
-Peupliers-**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 051-215101395-20230324-1511-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Était absente et excusée Madame : CASERT Catherine.

Ayant donné leur pouvoir : Monsieur ROBERT Pascal à RENAULT Sylvaine et Monsieur MAILLARD Dany à Monsieur ROUSSINET Jérôme.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Conseillers Municipaux présents qu'ils conviendrait de faire abattre une partie des peupliers appartenant à la Commune.

Malgré plusieurs demandes de propositions de rachat de bois sur pieds une seule proposition est parvenue à la Commune : celle de l'entreprise MINET. FORET. EVOLUTION, dont l'offre forfaitaire s'élève à 2 560€ pour un lot de 73 peupliers.

Après concertation, les Conseillers Municipaux décident **d'accepter à l'unanimité** l'offre proposée par l'entreprise MINET. FORET. EVOLUTION.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 31 mars 2023.

Le Maire,

J. ROUSSINET

